Image not found or type unknown

Délivrance du certificat de travail et du solde de tout compte

Par **walkingrrl**, le **24/06/2011** à **13:49**

Bonjour,

j'ai démissionné de mon dernier emploi le 31 mai 2011. J'avais effectué ma lettre de prévis dans les délais. Cependant depuis que j'ai quitté cet emploi, et malgré les appels quotidiens à mon ancien employeur pour les récupérer, je n'ai toujours pas eu mon certificat de travail,mon solde de tout compte et mon attestation assedic. Cela fait presque un mois. J'ai besoin de ces documents pour effectuer des démarches administratives et du chèque qui doit m'être remis correspondant au règlement de mes congés payés.
Ai-je un moyen de recours ?

Par **DSO**, le **24/06/2011** à **21:35**

Bonsoir,

Vous pouvez saisir le Conseil de Prud'hommes en formation de référé, et demander la remise des documents sous astreinte.

Cdt,
DSO

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés